

ACCUEIL GE LOISITS GE JUET









« Hiver et gourmandises... »

11111	111111				
		Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24
Matin	Maternels	<u>Atelier peinture</u> « Mettons nous dans l'ambiance de Noël »	<u>Jeu</u> Les déménageurs de Noël	<u>Atelier bricolage</u> Couronne de houx en assiette	Journée cocooning de Noël Venez en pyjama pour la journée * Bricolage de Noël * Jeux de Noël * Film de Noël * Goûter de Noël
	Primaires		<u>Jeu</u> La pétanque molle	Balade en forêt	
Après-midi	Maternels	<u>Atelier bricolage</u> Création de marques pages	<u>Atelier bricolage</u> Fabrication d'une boule à neige	Relaxation et jeu de la statue	
	Primaires	Petits jeux sportifs autour de l'athlétisme	<u>Atelier origami</u> Création de sapins	<u>Jeu sportif</u> Thèque de Noël	

Infos pratiques

Toute inscription ou désinscription devra être faite <u>avant le lundi 14 décembre 2020</u>. Après cette date, aucune annulation et / ou inscription ne sera pris en compte ! <u>Inscription à la journée</u> obligatoire. Attention fermeture de L'ALSH le 24 décembre à 17h30.

Informations pratiques

Inscription:

Pour participer aux activités des accueils de loisirs, chaque famille doit remplir une fiche sanitaire et de renseignement par enfant, valable un an, de septembre à aout ainsi qu'un coupon d'inscription propre à chaque période de vacances et à chaque accueil de loisirs (coupon ci-joint). La fiche sanitaire est à créer directement au Centre Social. Les coupons d'inscription peuvent être téléchargés sur le site internet du Centre Social puis renvoyer par mail au secrétariat.

Facturation:

La facturation s'effectue au mois. Elle est envoyée par courrier ou par mail au début du mois suivant. Dès réception, les factures sont à régler à l'ordre du Centre Social du Pays de Guer, soit par courrier, soit directement au Centre Social, 15, rue du Champ de Foire. Aucun paiement ne sera accepté à l'Accueil de Loisirs.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires des Bons CAF doivent les déposer au secrétariat du Centre Social au moment de l'inscription.

Assurance:

Nous vous informons de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs (Bulletin officiel du 20 février 2003). Les objets de valeurs, l'argent, les jouets « personnels » ne sont pas admis à l'Accueil de Loisirs. En cas de perte ou de vol, l'Accueil de Loisirs ne sera pas tenu pour responsable.

<u>Inscription obligatoire au Centre Social du Pays de Guer jusqu'au lundi 14 décembre 2020</u> (nous ne prendrons ni inscription, ni annulation au-delà de cette date).

Inscription à la journée obligatoire.

Horaires d'ouverture de l'ALSH de Guer

Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 19h00 (horaire garderie sous réserve des inscriptions)

Accueil de loisirs : de 9h00 à 17h00

Fermeture exceptionnelle le 24 décembre 17h30

Contact:

Centre Social du Pays de Guer

15, rue du champ de foire, 56380 Guer

mail: inscription@centresocialpaysdeguer.fr

Tél: 02.97.22.50.87

http://centresocialpaysdeguer.centres-sociaux.fr/

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le secrétariat sera fermé du 21 au 31 décembre 2020 inclus.